

CREATION – RESTRUCTURATION du VERGER

Aucun accompagnement, ni encouragement à l'extension du verger d'oliviers n'est programmé en cette année 2010.

L'augmentation des surfaces plantées et des volumes consécutifs apportent une offre complémentaire en huile d'olive pour laquelle un nouveau segment de clientèle est à conquérir.

L'olivier dans les textes.

De nombreux poèmes, proverbes, citations évoquent l'olivier et parcourent le temps. Parmi la grande diversité en voici qui s'éloignent du champ économique :

« Celui qui ne possède que des oliviers est toujours pauvre (Comté de Nice) ».

« L'oléiculteur ne doit pas s'illusionner. C'est la qualité de son produit qui reste l'élément principal de la rémunération de ses efforts... (Auteur non connu) ».

« L'olivier porte en lui une charge de mystère et de symbole qui le fait différent de tous les autres arbres et qui assure, au prononcé de son seul nom, une résonance immédiate et immense au cœur de tout homme civilisé ». (Pierre BONNET).



- AOC « huile d'olive de Provence » »

L'Appellation d'Origine Contrôlée garantit l'origine du produit. Il s'agit d'un outil commercial qui permet d'être plus aisément référencé dans certains linéaires.

AOC 
HUILE D'OLIVE
DE PROVENCE

Le verger doit être identifié avant la récolte et doit être déclaré avant le 31 octobre auprès du syndicat.

Les variétés majeures de l'AOC Provence sont l'Aglandau, le Bouteillan, le Cayon, la Salonenque.

Deux au moins des variétés principales doivent obligatoirement être présentes au sein des vergers de l'exploitation.

AGLANDAU

La variété AGLANDAU est le cultivar principal de Vaucluse.

Elle se dénomme également Verdale de Vaucluse, Blanquette et Béruguette dans les Bouches du Rhône et Rouge dans les Alpes Maritimes.

Verdale de l'Hérault, Verdale des Bouches du Rhône, Verdale de l'Ardèche sont toutes trois des variétés différentes.

ETIQUETAGE

De nombreux oléiculteurs ont la nouvelle charge de commercialiser leur propre production, d'autres ont intégré dans leur projet oléicole la vente de l'huile issue de leurs vergers. Tous vont user de la vente au détail. Elle nécessite un étiquetage intégrant plusieurs paramètres. L'ensemble des données sera développé.

- ♦ Règles de base de la vente au détail.
- ♦ Les mentions obligatoires et leur réglementation en France et en Europe.
- ♦ Les mentions facultatives et leur réglementation en France et en Europe.
- ♦ Quelques exemples d'étiquettes.
- ♦ Travail sur les étiquettes des participants.
- ♦ Questions/réponses.

Informations sur l'économie de la filière, sur les coûts de production justifiant les prix.

Mardi 19 Janvier 2010

9 à 12 heures

Bâtiment administratif du MIN de Cavaillon

Salle n°7 du 3^{ème} étage

Coût : Adhérent du groupement gratuit
Non adhérent 15 €.

Intervenante : Alexandra PARIS (AFIDOL)

Inscription avant le 15 janvier 2010



La FERTILISATION du VERGER

La connaissance des sols et la nutrition de l'olivier. Le rôle des différents éléments (majeurs, mineurs et oligo-éléments), les apports à effectuer et les équilibres à respecter. Les différentes méthodes dont nous disposons et que nous pouvons combiner : fertilisation raisonnée, biologique, au sol et foliaire ainsi que la ferti-irrigation.

Les différents types d'engrais : minéral ou organique et la combinaison des deux formes. Conséquences sur les dates d'apports.

L'enfouissement est-il nécessaire ?

Vendredi 29 janvier 2010

9 à 12 heures

Bâtiment administratif du MIN de CAVAILLON

Salle du 3^{ème} étage

Coût : Adhérent 2010 gratuit -
Non adhérent : 15 €

Intervenant : Jean François DENIS (DOCS)

Pas d'inscription